

L'Arctique comme nouveau théâtre géopolitique : rivalités stratégiques entre les grandes puissances à l'ère du réchauffement climatique

Professeur KATAMB A YAV Crispin et Chef de Travaux ISENGOMA KIPIMO Emmanuel

Respectivement de l'Université de Lubumbashi (UNILU) et de l'Université de Kalemie, Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Administratives, Département des Relations Internationales.

The Arctic as a New Geopolitical Theater: Strategic Rivalries Between Great Powers in the Era of Climate Change

Professor Crispin Katamb A Yav and Emmanuel Isengoma Kipimo, Head of Research

University of Lubumbashi (UNILU) and the University of Kalemie, Faculty of Social, Political and Administrative Sciences, Department of International Relations.

DOI:10.37648/ijrssh.v15i04.004

¹ Received: 31/08/2025; Accepted: 03/11/2025 Published: 06/11/2025

Abstract

As climate change renders the Arctic increasingly accessible, the region is rapidly emerging as a strategic hotspot in global geopolitics. The accelerated melting of sea ice is opening new maritime routes, such as the Northeast Passage, and exposing vast reserves of hydrocarbons, rare earth elements, and fisheries. This environmental shift is driving competing power projections: Russia is reinforcing its regional dominance through militarization; the United States and NATO are responding by enhancing their presence; and China, presenting itself as a "near-Arctic power", is expanding its influence via the Polar Silk Road. This article analyzes these dynamics through the frameworks of international law (notably UNCLOS), energy and environmental security, and hegemonic rivalry. The Arctic is thus evolving into a geopolitical laboratory of the 21st century, where climate urgency accelerates power competition, raising the risk of long-term structural tensions in what was once a zone of international cooperation.

Keywords: Arctic ; Geopolitics ; Climate change ; Great powers ; Power strategies ; Militarization ; Natural resources ; Maritime routes ; International governance ; Environmental security.

Résumé

A l'heure où le réchauffement climatique transforme l'Arctique en zone de plus en plus accessible, cette région autrefois marginale devient un épiscentre des rivalités géopolitiques entre grandes puissances. La fonte accélérée des glaces ouvre de nouvelles routes maritimes, telles que le passage du Nord-Est, tout en révélant des réserves considérables en hydrocarbures, métaux rares et ressources halieutiques. Cette mutation engendre une reconfiguration stratégique où s'affirment des ambitions concurrentes : la Russie, avec sa militarisation accrue et ses infrastructures arctiques, cherche à consolider sa domination régionale; les Etats-Unis et leurs alliés de l'OTAN renforcent leur

¹ How to cite the article: Yav C.K.A., Kipimo E.I. ; (November, 2025); The Arctic as a New Geopolitical Theater: Strategic Rivalries Between Great Powers in the Era of Climate Change; *International Journal of Research in Social Sciences and Humanities*; Vol 15, Issue 4; 23-34, DOI: <http://doi.org/10.37648/ijrssh.v15i04.004>

présence pour contenir l'influence russe ; la Chine, autoproclamée "puissance quasi-arctique", investit dans la région via la "route polaire de la soie", tout en contestant indirectement l'ordre juridique en vigueur. L'article examine ces dynamiques sous l'angle du droit international (notamment la Convention de Montego Bay), des enjeux énergétiques et environnementaux, et des logiques de confrontation hégémonique. L'Arctique s'impose ainsi comme un laboratoire géopolitique du XXI^e siècle, où l'urgence climatique catalyse des logiques de puissance de plus en plus affirmées, risquant de faire basculer une zone de coopération historique vers une ère de tensions structurelles.

Mots-clés : *Arctique-Géopolitique-Réchauffement climatique-Grandes puissances-Stratégies de puissance-Militarisation-Ressources naturelles-Routes maritimes-Gouvernance internationale-Sécurité environnementale.*

1. Introduction

Depuis le début du XXI^e siècle, l'Arctique, longtemps perçu comme une périphérie glacée à la marge des intérêts stratégiques mondiaux, connaît une transformation radicale sous l'effet du réchauffement climatique. La fonte accélérée de la banquise, rendue visible par des données scientifiques alarmantes², ouvre désormais de nouvelles perspectives économiques, logistiques et géostratégiques, au point d'ériger cette région en nouveau théâtre de rivalités entre grandes puissances. Si l'Arctique fut historiquement un espace de coopération scientifique et environnementale, il tend aujourd'hui à devenir un espace de compétition stratégique, catalysé par l'exploitation de ressources naturelles, la militarisation progressive, et la redéfinition des frontières maritimes.

Cet article se fixe trois objectifs principaux :

1. Analyser les transformations géopolitiques de l'Arctique induites par les changements climatiques et l'accessibilité croissante de ses ressources ;
2. Evaluer les stratégies des principales puissances étatiques (Russie, Etats-Unis, Chine, pays nordiques) dans cette région en mutation ;
3. Mettre en lumière les limites du cadre juridique international existant face à cette nouvelle géopolitique de l'Arctique.

L'analyse repose sur une approche qualitative et géopolitique, fondée sur :

- a) L'étude de documents officiels (livres blancs de défense, stratégies arctiques nationales) ;
- b) L'analyse de rapports de think tanks spécialisés (RAND Corporation, Arctic Institute, SIPRI) ;
- c) La cartographie des infrastructures et des routes maritimes arctiques ;
- d) Une revue de littérature académique mobilisant les disciplines de la géopolitique, du Droit international Public et de l'écopolitique.

Cette recherche s'appuie sur deux cadres théoriques principaux :

1. La théorie réaliste des Relations Internationales, selon laquelle les Etats agissent en fonction de leurs intérêts stratégiques et sécuritaires dans un système international anarchique³. Dans cette optique, l'Arctique devient un espace à "remplir" de puissance, d'influence et de contrôle.
2. L'écopolitique, qui envisage l'environnement non seulement comme un enjeu de protection, mais aussi comme un instrument de pouvoir et de compétition géoéconomique⁴.

L'approche est complétée par les travaux de Klaus Dodds, qui conceptualise l'Arctique comme une « zone de tension latente » entre coopération régionale et ambitions nationales divergentes⁵, ainsi que par l'analyse critique de la "sécuritisation" de l'environnement⁶, particulièrement pertinente pour comprendre la militarisation de la région au nom de la protection des intérêts souverains.

² Overland, I., et al, *The New Geopolitics of the Arctic: Russia, China and the EU*, Norwegian Institute of International Affairs (NUPI), 2019, p. 13.

³ Waltz, K, *Theory of International Politics*, McGraw-Hill, 1979, p.118.

⁴ Dalby, S, *Security and Environmental Change*, Polity Press, 2009, p.62.

⁵ Dodds, K, *Geopolitics and the Making of the Arctic*, *Geographical Journal*, 176(1), 2010, p. 76.

⁶ Buzan, B., Wæver, O., et de Wilde, J., *Security: A New Framework for Analysis*, Lynne Rienner Publishers, 1998, p. 71.

Ainsi, à travers une lecture croisée de ces grilles d'analyse, cet article interroge la dynamique de basculement de l'Arctique : de l'espace scientifique coopératif vers un espace de rivalités géostratégiques à haute intensité, où se jouent les équilibres de puissance du siècle à venir. Bref, cet article a pour ambition d'analyser les logiques de puissance, les stratégies nationales et les implications juridiques et environnementales.

Dans cette perspective, il s'agira d'abord d'examiner les transformations profondes de l'Arctique induites par le réchauffement climatique, qui en font aujourd'hui un espace stratégique mondialisé (I). L'analyse se poursuivra par l'étude des stratégies déployées par les principales puissances concernées, révélant des logiques de compétition croissante dans un environnement encore instable (II). Enfin, une réflexion sera menée sur les formes actuelles de gouvernance de la région, entre initiatives de coopération, rivalités persistantes et lacunes du cadre juridique international (III).

I. L'Arctique en mutation : un nouveau front stratégique globalisé

Alors que le réchauffement climatique transforme les écosystèmes planétaires, c'est dans l'Arctique que ses effets géophysiques et géopolitiques se révèlent avec le plus de netteté et de rapidité. Cette région, autrefois isolée et hostile, s'ouvre désormais aux ambitions des États, des multinationales et des alliances militaires. L'Arctique, par son accessibilité nouvelle et les ressources qu'il recèle, devient ainsi un espace stratégique convoité, à l'intersection de l'économie, de l'environnement et de la puissance.

1. Les effets géophysiques du réchauffement climatique

La température dans l'Arctique augmente près de quatre fois plus vite que la moyenne mondiale⁷, phénomène connu sous le nom d'amplification arctique. Cette dynamique entraîne une fonte rapide des glaces de mer : la superficie de la banquise estivale a diminué de plus de 40 % depuis 1979 selon la NASA⁸, et certains scénarios climatiques prévoient un océan Arctique pratiquement libre de glace en été dès 2035⁹.

Cette transformation climatique n'est pas neutre : elle modifie profondément la géographie stratégique de la région. Là où les glaces imposaient des limites naturelles, se dessinent désormais des opportunités d'accès maritime, de prospection pétrolière et de positionnement militaire. L'environnement arctique passe ainsi d'un état de « barrière » naturelle à celui de « corridor » stratégique.

2. Ressources stratégiques révélées

La fonte de la glace permet l'accès à des ressources considérables. Selon l'US Geological Survey¹⁰, l'Arctique contiendrait environ 13 % des réserves mondiales non découvertes de pétrole et 30 % de celles de gaz naturel. À cela s'ajoutent des minerais stratégiques tels que les terres rares, le cuivre, le nickel, et le lithium, essentiels pour les technologies vertes et les industries militaires.

Cette richesse géologique attise les appétits, d'autant plus que certaines zones comme les plateaux continentaux étendus revendiqués par la Russie sont situées au-delà des frontières maritimes traditionnelles. L'exploitation de ces ressources pose également la question du coût environnemental et du risque de catastrophes écologiques majeures dans un écosystème particulièrement fragile¹¹.

Les pays riverains (Russie, Canada, États-Unis, Norvège, Danemark via le Groenland) cherchent donc à étendre leurs revendications territoriales en s'appuyant sur des preuves géologiques¹² pour sécuriser l'accès à ces gisements stratégiques.

⁷ Overland, I., et al. *Op.cit.*, p.13.

⁸ NASA, Arctic sea ice minimum. 2021 <https://climate.nasa.gov/vital-signs/arctic-sea-ice/>

⁹ Guarino, M. V., et al, Sea-ice-free Arctic during the Last Interglacial supports fast future loss. *Nature Climate Change*, 10(11), 2020, 928–932, p.1175 <https://doi.org/10.1038/s41558-020-0865-2>

¹⁰ US Geological Survey (USGS), Circum-Arctic Resource Appraisal: Estimates of undiscovered oil and gas north of the Arctic Circle, 2008, <https://pubs.usgs.gov/fs/2008/3049/fs2008-3049.pdf>

¹¹ Emerson, C., et Lahn, G, Arctic opening: Opportunity and risk in the High North, Chatham House, 2012, p.89.

¹² Cf. articles 76 à 85 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM)

3. Ouverture des routes maritimes

La fonte des glaces a également pour effet de rendre navigables des routes maritimes jusque-là inaccessibles, modifiant en profondeur les flux commerciaux mondiaux. Deux voies suscitent particulièrement l'attention :

- 1) Le Passage du Nord-Est (long des côtes russes),
- 2) Le Passage du Nord-Ouest (via les archipels canadiens).

Selon l'Organisation maritime internationale (OMI), ces routes pourraient réduire de 30 à 40 % la distance entre l'Europe et l'Asie par rapport au canal de Suez¹³.

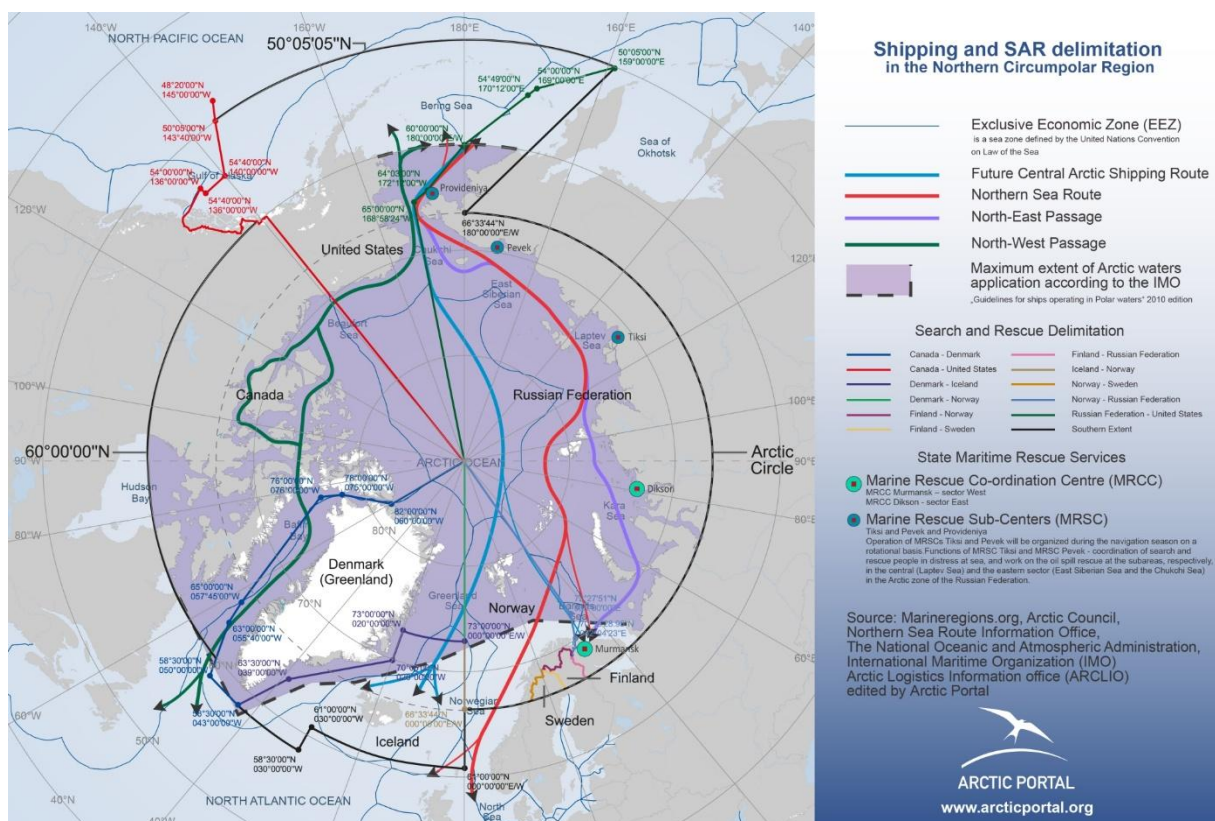
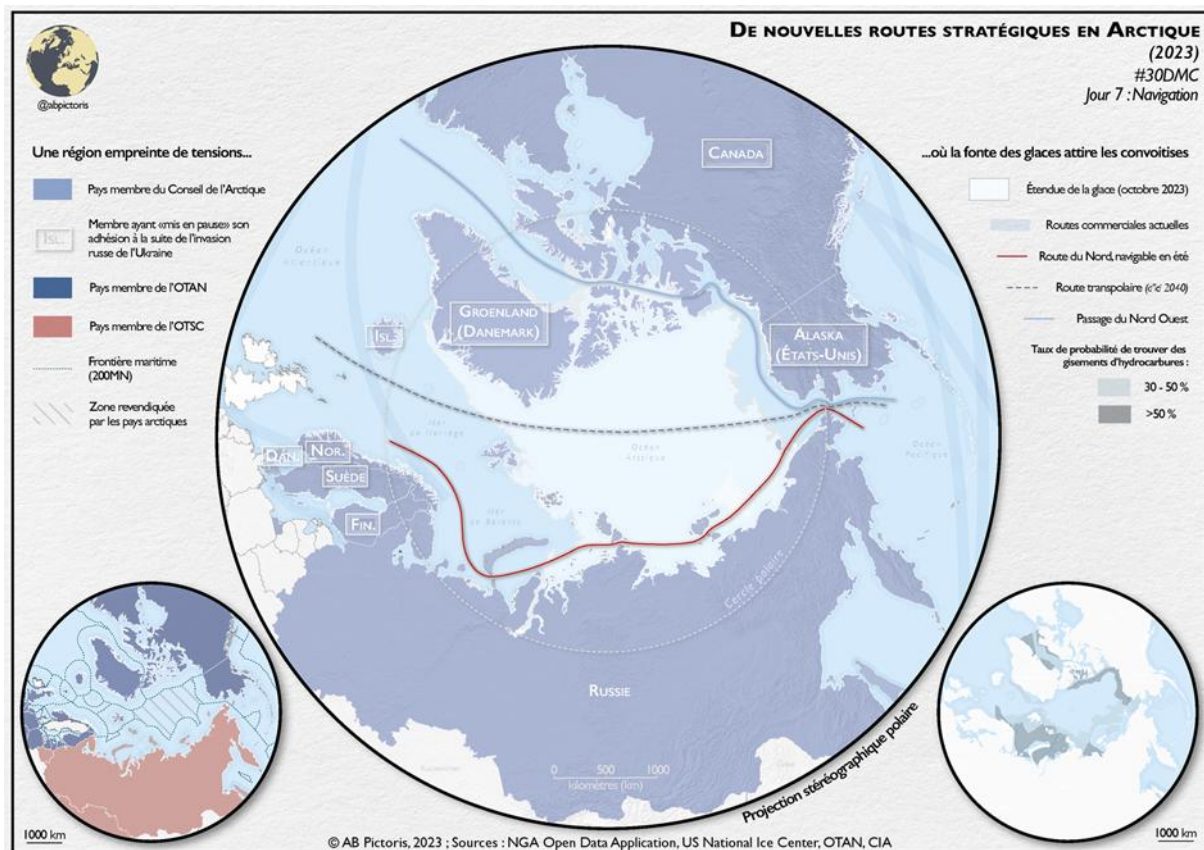
En 2021, plus de 33 millions de tonnes de marchandises ont transité par la Route maritime du Nord (Northern Sea Route), chiffre en forte augmentation.

Outre les avantages économiques, ces routes présentent des enjeux stratégiques majeurs : contrôle de points de passage, surveillance de la navigation, imposition de régimes juridiques nationaux (comme la Russie avec son exigence de notification et d'escorte militaire). Ce basculement maritime reconfigure donc la carte du commerce mondial tout en exacerbant la compétition pour le contrôle des couloirs logistiques.

Ces mutations physiques et économiques redéfinissent les rapports de force mondiaux autour de l'Arctique. Mais cette reconfiguration ne saurait être comprise sans analyser les stratégies différenciées des puissances en présence, qui, chacune selon sa géographie, sa doctrine militaire et ses ambitions économiques, cherche à s'imposer dans cette zone en voie de dégel stratégique.

Carte des routes maritimes arctiques

¹³ Humpert, M, The future of Arctic shipping: A new silk road for China? The Arctic Institute, 2013, p.6. <https://www.thearcticinstitute.org/future-arctic-shipping/>



Les cartes mettent en évidence les principales routes maritimes ouvertes ou projetées dans l'océan Arctique, rendues progressivement navigables par la fonte des glaces :

- 1) Route du Nord (ou Route maritime du Nord - RMN): Cette route longe la côte nord de la Russie, de la mer de Barents au détroit de Béring. Elle est également connue sous le nom de Passage du Nord-Est.
 - a) Longue la côte nord de la Russie (entre le détroit de Kara et le détroit de Béring)
 - b) Fortement utilisée par la Russie pour le transport d'hydrocarbures (projets Yamal LNG)
 - c) De plus en plus sécurisée militairement
 - d) Moins soumise aux glaces en été
- 2) Passage du Nord-Ouest (NWP): ce passage traverse l'archipel arctique canadien et relie l'océan Atlantique à l'océan Pacifique. Il est de plus en plus accessible en raison de la fonte des glaces.
 - a) Traverse l'archipel arctique canadien
 - b) Revendiqué comme eaux intérieures par le Canada, mais contesté par les Etats-Unis
 - c) Navigation plus complexe, mais potentiellement stratégique
- 3) Passage transarctique (ou route du pôle Nord) : cette route traverse directement le centre de l'océan Arctique, passant par le pôle Nord. Elle est encore largement impraticable, mais pourrait devenir une route importante à l'avenir avec le réchauffement climatique.
 - a) Route théorique directe entre l'Asie et l'Europe via le centre de l'océan Arctique
 - b) Non viable actuellement, mais potentiellement ouverte d'ici 2050 en été
- 4) Route maritime de la soie polaire (projetée par la Chine)
 - a) Reliant les ports chinois à l'Europe via la RMN
 - b) Intégrée à l'initiative des Nouvelles Routes de la Soie

Ces routes sont stratégiquement importantes pour le commerce international et les opérations militaires, et leur accessibilité est influencée par les conditions climatiques et la fonte des glaces.

II. Les puissances en présence : stratégies nationales et rivalités émergentes

L'Arctique ne constitue plus un simple espace périphérique ou une zone de coopération scientifique ; il devient un enjeu central des politiques de puissance. Plusieurs États, qu'ils soient riverains ou extérieurs à la région, y déploient des stratégies contrastées, parfois convergentes, souvent conflictuelles. La militarisation progressive, la course aux ressources et la compétition pour le contrôle des voies maritimes renforcent les tensions géopolitiques, redéfinissant la structure de l'ordre régional et international.

1. La Russie : puissance arctique par excellence

La Russie est, sans conteste, l'acteur le plus actif et le plus implanté en Arctique. Avec plus de 24 000 km de côtes arctiques, elle possède une position géographique unique et revendique une identité arctique stratégique affirmée. Sa stratégie est fondée sur trois piliers : la militarisation, l'exploitation économique et la revendication territoriale.

Depuis les années 2010, Moscou a réactivé ou construit plusieurs bases militaires dans la zone, notamment sur les îles de Nouvelle-Zemble, de la Terre François-Joseph et des Nouvelles-Sibériennes. Elle a redéployé sa flotte du Nord, renforcé ses capacités de défense aérienne et établi une puissante infrastructure radar couvrant l'ensemble de l'Arctique russe¹⁴. En parallèle, des unités spécialisées, comme les brigades arctiques, ont été entraînées pour les opérations en conditions polaires.

Sur le plan économique, la Russie mise sur les grands projets gaziers et pétroliers dans l'Arctique, notamment le complexe Yamal LNG (Novatek, avec des partenaires chinois et français) et l'extension du projet Arctic LNG 2. Ces projets sont essentiels pour maintenir l'influence énergétique du pays face aux sanctions occidentales.

¹⁴ Wezeman, S. T., Military capabilities in the Arctic: A new cold war in the High North? Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), 2016, p.11. <https://www.sipri.org/>

Enfin, la Russie revendique l'extension de son plateau continental jusqu'au pôle Nord, arguant de la continuité de la dorsale de Lomonossov (revendication déposée auprès des Nations Unies en 2001, puis renforcée en 2015). Elle conteste ainsi les revendications similaires du Canada et du Danemark, accentuant la compétition géologique et juridique.

2. Les Etats-Unis et l'OTAN : entre endiguement et réinvestissement stratégique

Longtemps en retrait sur les enjeux arctiques, les États-Unis ont récemment réorienté leur stratégie face à la montée en puissance de la Russie et à l'intérêt croissant de la Chine. Bien que leur présence physique dans la région soit concentrée en Alaska, les États-Unis réaffirment leur statut d'acteur de sécurité majeur dans l'Arctique.

Le département de la Défense américain, dans sa stratégie arctique de 2019, identifie explicitement la Russie et la Chine comme des menaces potentielles à la liberté de navigation et à la stabilité régionale¹⁵. En réponse, les forces armées ont accru les exercices militaires dans le Grand Nord (ex. : Arctic Edge, Ice Exercise), modernisé leur flotte de brise-glaces et renforcé la surveillance radar.

Du côté de l'OTAN, l'Arctique devient un espace de coordination accrue, notamment via la Norvège, l'Islande et le Groenland (territoire autonome danois). L'entrée de la Finlande et de la Suède dans l'OTAN renforce significativement la présence de l'Alliance dans le cercle polaire, ce qui est perçu par Moscou comme un encerclement stratégique.

Ce repositionnement vise non seulement à endiguer l'influence russe, mais aussi à garantir la liberté de navigation dans les zones contestées, comme le Passage du Nord-Ouest, que le Canada considère comme ses eaux intérieures¹⁶.

3. La Chine : « quasi-puissance arctique » et ambitions transpolaires

Bien que non riveraine, la Chine s'impose progressivement comme un acteur de premier plan dans l'Arctique, à travers une stratégie multiforme : diplomatique, économique, scientifique et symbolique.

En 2018, Pékin publie son premier livre blanc sur la politique arctique, où il se définit comme un État "quasi-arctique", justifiant son implication par les impacts du changement climatique global et ses intérêts commerciaux. La Chine y promeut une "route polaire de la soie", intégrée à son vaste projet des Nouvelles Routes de la Soie¹⁷.

Sur le plan économique, la Chine investit dans plusieurs infrastructures portuaires et énergétiques, notamment en Russie (partenaire stratégique) et au Groenland (tentatives de participation à des projets miniers, parfois bloquées pour raisons sécuritaires). La présence de navires chinois dans les eaux arctiques, y compris à des fins scientifiques, est en constante augmentation, témoignant d'une stratégie à long terme.

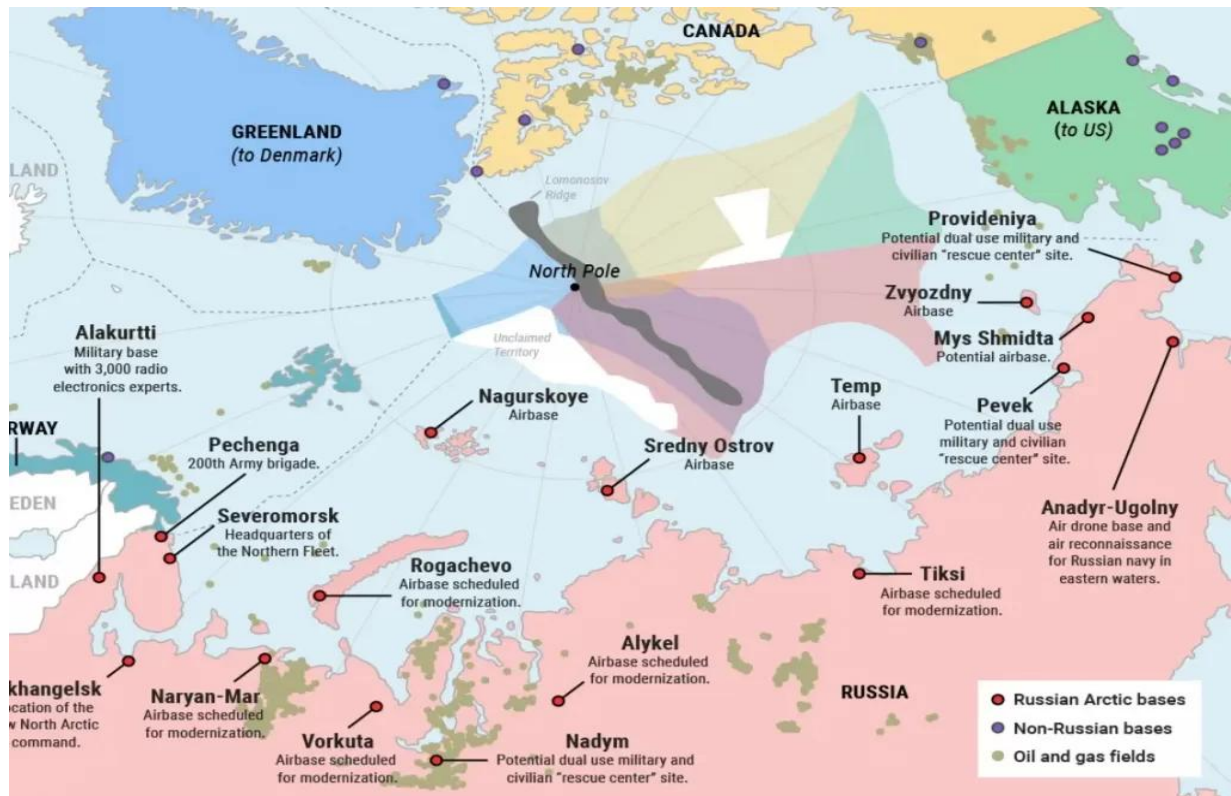
Mais au-delà des intentions économiques, la Chine interpelle l'ordre juridique existant : elle soutient une vision "globalisée" de l'Arctique, ouverte à tous les États, contestant ainsi les prétentions souveraines exclusives des États riverains. Cette position alimente les tensions avec les membres du Conseil de l'Arctique et s'inscrit dans une volonté plus large de reformater les normes internationales au profit de ses intérêts stratégiques.

Face à ces stratégies concurrentes, ancrées dans des logiques de puissance classique et de compétition économique l'Arctique devient un espace de plus en plus fragmenté. Cette montée des rivalités pose alors la question de la capacité du droit international et des mécanismes de coopération à contenir les tensions dans un environnement géopolitiquement instable mais écologiquement vital.

¹⁵ U.S. Department of Defense (DoD), Report to Congress: Department of Defense Arctic Strategy, 2019, p.5. <https://media.defense.gov/2019>

¹⁶ Byers, M., International Law and the Arctic, Cambridge University Press, 2013, p.17.

¹⁷ Bennett, M. M., North by Northeast: Toward an Asian-Arctic region. In K. S. Kristensen et M. M. Bennett (Eds.), Navigating the Asian Arctic: Interests, Opportunities and Challenges (pp. 41–60), Oxford University Press, 2020, p.44.

Carte de la répartition des bases militaires en Arctique

Source : <https://gifex.com/fr/fichier/carte-des-bases-militaires-dans-l-arctique/>

Cette carte illustre la militarisation croissante de l'Arctique par les grandes puissances, notamment :

A. Russie

- 1) Plus de 50 installations militaires réactivées depuis 2010
- 2) Principales bases :
 - a) Base d'Alakurtti (près de la Finlande)
 - b) Îles de Nouvelle-Zemble (missiles, radars)
 - c) Base de Nagurskoye (archipel François-Joseph)
 - d) Bases de la Flotte du Nord à Severomorsk
 - e) Brise-glaces à propulsion nucléaire

B. États-Unis

- 1) Base d'Elmendorf-Richardson (Alaska)
- 2) Radar à longue portée à Clear Space Force Station
- 3) Patrouilles navales dans le détroit de Béring et la mer de Beaufort
- 4) Partenariat avec le Canada via le NORAD

C. Canada

- 1) Base de Nanisivik (dans le Haut-Arctique)
- 2) Rangers canadiens : force de surveillance légère
- 3) Installations dans l'archipel arctique

D. Norvège et OTAN

- 1) Base de Bardufoss (Nord de la Norvège)
- 2) Exercices OTAN (Cold Response) réguliers
- 3) Radar et capacités anti-sous-marines sur la côte nord

E. Autres installations notables

- 1) Groenland (bases américaines, ex : Thulé)

- 2) Islande (radar de surveillance OTAN).

III. L'Arctique entre coopération, compétition et vide juridique

Si l'Arctique a longtemps été présenté comme un modèle de coopération pacifique, notamment grâce aux mécanismes de dialogue multilatéraux établis à la fin du XX^e siècle, la montée des intérêts stratégiques et la complexification des enjeux environnementaux et territoriaux rendent ce paradigme de plus en plus fragile. La coexistence entre coopération scientifique, ambitions souverainistes et vide juridique partiel laisse entrevoir un futur marqué par des tensions structurelles croissantes, voire une remise en cause des règles de gouvernance actuelles.

1. Le rôle des organisations régionales et internationales : entre diplomatie et paralysie

Le principal forum de coopération régionale est le Conseil de l'Arctique, créé en 1996, qui réunit les huit États arctiques (Canada, États-Unis, Russie, Norvège, Danemark, Islande, Suède, Finlande) ainsi que six organisations représentant les peuples autochtones. Son mandat est non contraignant et centré sur les questions environnementales, scientifiques et de développement durable.

Jusqu'en 2022, le Conseil avait réussi à maintenir une relative neutralité politique, même en période de tensions Est-Ouest. Toutefois, l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a marqué un tournant majeur : sept des huit membres ont suspendu leur coopération avec Moscou, paralysant de facto l'institution. Cette crise révèle les limites structurelles d'un modèle fondé sur le consensus et la coopération volontaire dans un environnement de plus en plus polarisé¹⁸.

A cela s'ajoute l'incapacité des instances multilatérales à intégrer efficacement les puissances non riveraines comme la Chine, pourtant de plus en plus active dans la région. Le Conseil de l'Arctique accorde un statut d'« observateur », mais sans réel pouvoir décisionnel. Ce flou renforce le sentiment d'inégalité d'accès à la gouvernance arctique.

2. La contestation des zones maritimes et les limites du droit international

Le droit international applicable à l'Arctique repose en grande partie sur la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM), adoptée en 1982. Celle-ci permet aux États côtiers de revendiquer une zone économique exclusive (ZEE) de 200 milles nautiques, ainsi que l'extension de leur plateau continental au-delà, sous certaines conditions géologiques (articles 76 à 85).

Or, la cartographie du plateau continental arctique reste hautement controversée. Trois États : Russie, Canada et Danemark revendiquent la dorsale de Lomonossov, une chaîne sous-marine traversant le pôle Nord. Les revendications, parfois concurrentes, sont examinées par la Commission des limites du plateau continental (CLCS), mais cette dernière ne tranche pas les différends, ce qui laisse la porte ouverte à des tensions juridiques et géopolitiques non résolues¹⁹.

Par ailleurs, certains pays, comme les États-Unis, n'ont pas ratifié la CNUDM, bien qu'ils s'y conforment de facto. Cette situation affaiblit la légitimité du cadre juridique et entrave la résolution des différends par voie pacifique.

3. Militarisation croissante et risque d'escalade

En parallèle des contentieux juridiques, on assiste à une militarisation accélérée de la région, sous couvert de défense des droits souverains ou de sécurisation des activités économiques. La Russie, comme on l'a vu, a considérablement renforcé sa présence militaire arctique, avec des systèmes de missiles, des brise-glaces à propulsion nucléaire, et des patrouilles régulières de sous-marins.

¹⁸ Lanteigne, M, Arctic governance in the post-Ukraine war order: Multilateralism at a crossroads, Arctic Yearbook, 2023, p.31.

¹⁹ Byers, M, *op.cit.*, p.24.

Les États-Unis, le Canada, les pays nordiques et l'OTAN ont réagi par des exercices militaires de grande ampleur et par la restructuration de leurs doctrines de défense arctique²⁰. Cette dynamique de sécurité, analysée à travers le prisme de la théorie de la "sécuritisation"²¹, montre comment l'environnement arctique est progressivement transformé en théâtre d'opérations militaires potentielles, même en l'absence de conflit direct.

Ce climat de méfiance mutuelle risque de déclencher des incidents involontaires, des erreurs de calcul ou des escalades non maîtrisées, notamment dans des zones mal délimitées ou lors d'interactions entre forces navales. L'absence d'un mécanisme de désescalade spécifique à l'Arctique constitue une faille dangereuse dans la gouvernance régionale.

A la lumière de ces dynamiques, l'Arctique apparaît de moins en moins comme un espace "exceptionnel" de coopération internationale, et de plus en plus comme un microcosme des tensions systémiques qui redessinent l'ordre mondial. Dans un contexte de rivalités exacerbées, la question se pose désormais de savoir si l'ordre juridique existant est capable d'encadrer durablement les logiques de puissance, ou si une nouvelle architecture de gouvernance devra émerger pour éviter une conflictualité ouverte dans l'une des régions les plus sensibles de la planète.

Tableau comparatif des revendications territoriales en Arctique

Pays	Base légale	Zone revendiquée	Conflits / chevauchements	Date de dépôt à l'ONU
Russie	CNUDM - dorsale de Lomonossov	Du plateau de la mer de Sibérie jusqu'au pôle Nord	Avec Canada et Danemark sur la dorsale	2001, révisé en 2015
Canada	CNUDM - dorsale de Lomonossov	Partie centrale de l'océan Arctique, y compris le pôle Nord	Avec Russie et Danemark	2019
Danemark	CNUDM - dorsale de Lomonossov (via le Groenland)	Inclut le pôle Nord et dorsale centrale	Avec Russie et Canada	2014
Etats-Unis	CNUDM non ratifiée	ZEE et plateau élargi autour de l'Alaska	Négociations bilatérales avec Canada et Russie	N/A (non-signataire)
Norvège	CNUDM - dorsale de Nansen	Plateau de la mer de Barents et îles Svalbard	Aucun conflit majeur	2006

Source : Michel Martin, « Les enjeux juridiques de l'exploitation des ressources naturelles en Arctique », in *Magazine Juridique*, du 5 août 2024.

Le tableau des revendications soutient le troisième point sur le vide juridique et les tensions territoriales.

Conclusion

L'Arctique, longtemps marginalisé dans les grands équilibres internationaux, s'impose aujourd'hui comme un espace stratégique central, où se nouent des enjeux climatiques, économiques, juridiques et militaires d'une rare complexité. La fonte rapide des glaces, conséquence directe du réchauffement climatique, a agi comme un révélateur brutal des ambitions des puissances, rendant visible une géopolitique du Nord qui, jusqu'à récemment, évoluait dans la discrétion scientifique et diplomatique.

²⁰ Huebert, R, The militarization of the Arctic: Political, economic and climate challenges, *Journal of Military and Strategic Studies*, 2020, 20(1), 1–24, p.13.

²¹ Buzan, B., Wæver, O., et de Wilde, J., *Security: A new framework for analysis*, Lynne Rienner Publishers, 1998.

L'analyse montre que trois dynamiques structurantes redéfinissent l'Arctique contemporain :

1. La transformation physique du territoire par le dérèglement climatique, ouvrant de nouvelles routes maritimes et révélant des ressources stratégiques.
2. La montée en puissance des stratégies nationales, avec des approches différenciées mais convergentes vers une logique de contrôle et de sécurisation. Russie et États-Unis en tête, rejoints par des acteurs globaux comme la Chine.
3. L'insuffisance des cadres juridiques et institutionnels existants, qui peinent à contenir la militarisation croissante et à arbitrer les conflits de souveraineté.

Dans ce contexte, l'Arctique ne peut plus être considéré comme une "zone de paix par nature". Il devient au contraire un laboratoire du désordre géopolitique mondial, où l'accélération climatique catalyse des rapports de force classiques, mais sous des formes nouvelles. Si le Conseil de l'Arctique et le droit de la mer (CNUDM) ont jusqu'à présent permis d'éviter des confrontations directes, la paralysie récente de ces mécanismes, combinée à l'absence d'un véritable régime contraignant de désescalade, fait peser un risque réel d'incident ou de basculement stratégique.

Plus largement, l'Arctique reflète un paradoxe fondamental du XXI^e siècle : alors que l'urgence climatique exigerait des logiques de coopération renforcée, ce sont les logiques de puissance et de compétition qui s'imposent. Ce paradoxe pourrait bien annoncer le futur de la géopolitique mondiale, où les frontières du dérèglement environnemental se confondent avec celles des tensions géostratégiques.

Face à cela, l'enjeu pour la communauté internationale est double : éviter la militarisation irréversible de la région et repenser une gouvernance adaptée aux réalités nouvelles du Nord ouverte, inclusive et juridiquement contraignante. À défaut, l'Arctique risque de devenir la première victime géopolitique du changement climatique, bien avant que les glaces ne disparaissent complètement.

L'Arctique devient un champ de confrontation hybride, stratégique, économique, juridique et environnemental. D'où, quelle gouvernance pour une région devenue hautement géopolitique ? Le devenir de l'Arctique pourrait préfigurer la géopolitique d'un monde post-climatique : plus instable, plus compétitif, moins coopératif.

Bibliographie

Bennett, M. M. (2020). North by northeast: Toward an Asian-Arctic region. In K. S. Kristensen & M. M. Bennett (Eds.), *Navigating the Asian Arctic: Interests, opportunities and challenges* (pp. 41–60). Oxford University Press.

Byers, M. (2013). *International law and the Arctic*. Cambridge University Press.

Buzan, B., Wæver, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. Lynne Rienner Publishers.

Dalby, S. (2009). *Security and environmental change*. Polity Press.

Dodds, K. (2010). Geopolitics and the making of the Arctic: The Arctic Council and beyond. *The Geographical Journal*, 176(1), 75–88. <https://doi.org/10.1111/j.1475-4959.2009.00312.x>

Emmerson, C., & Lahn, G. (2012). *Arctic opening: Opportunity and risk in the High North*. Chatham House.

Guarino, M. V., et al. (2020). Sea-ice-free Arctic during the Last Interglacial supports fast future loss. *Nature Climate Change*, 10(11), 928–932. <https://doi.org/10.1038/s41558-020-0865-2>

Huebert, R. (2020). The militarization of the Arctic: Political, economic and climate challenges. *Journal of Military and Strategic Studies*, 20(1), 1–24.

Humpert, M. (2013). The future of Arctic shipping: A new silk road for China? *The Arctic Institute*. <https://www.thearcticinstitute.org/future-arctic-shipping/>

Lanteigne, M. (2023). Arctic governance in the post-Ukraine war order: Multilateralism at a crossroads. *Arctic Yearbook*.

NASA. (2021). *Arctic sea ice minimum*. <https://climate.nasa.gov/vital-signs/arctic-sea-ice/>

Overland, I., et al. (2019). *The new geopolitics of the Arctic: Russia, China and the EU*. Norwegian Institute of International Affairs (NUPI). <https://nupi.no/en/publications>

U.S. Department of Defense (DoD). (2019). *Report to Congress: Department of Defense Arctic Strategy*. <https://media.defense.gov/2019>

U.S. Geological Survey (USGS). (2008). *Circum-Arctic resource appraisal: Estimates of undiscovered oil and gas north of the Arctic Circle*. <https://pubs.usgs.gov/fs/2008/3049/fs2008-3049.pdf>

Waltz, K. (1979). *Theory of international politics*. McGraw-Hill.

Wezeman, S. T. (2016). *Military capabilities in the Arctic: A new cold war in the High North?* Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI). <https://www.sipri.org/>